

L'ASL Suberaie Varoise, après 15 ans d'action, c'est aujourd'hui ...

102 propriétaires adhérents,
4580 ha de surfaces confiées en gestion,
3 salariés pour vous conseiller.

Pour une **gestion durable** de vos propriétés...

... Rejoignez nous

- ◆ Vous trouverez **l'écoute, l'appui et les conseils techniques** de nos professionnels de la forêt.
- ◆ Vous pourrez éventuellement bénéficier d'**aides financières publiques** pouvant atteindre 80% du montant des travaux*.

* subventions qui ne peuvent être attribuées que dans le cadre de programmes d'intérêt général.

Pour nous contacter ...

Françoise BINET, Sébastien CLAUDIN, Fanny LOMBARDINI

Bâtiment le Grand Sud - Parc d'Activités - Rue Blaise Pascal
BP 82 - 83312 COGOLIN

☎ 04.94.54.59.36 📠 04.94.54.55.38

📧 asl.suberaie-varoise@wanadoo.fr

Avec le soutien technique et financier de :



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur



CONSEIL
GÉNÉRAL

Centre Régional de la Propriété Forestière



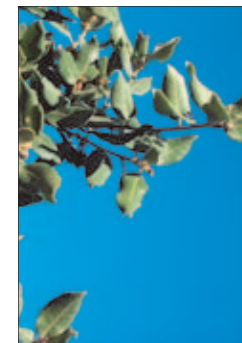
Provence
Alpes
Côte d'Azur

ASL Suberaie Varoise



L'Association Syndicale Libre de
Gestion Forestière de la Suberaie
Varoise a été créée :

Par des **propriétaires forestiers**
Pour gérer des **propriétés privées**
En respectant **l'intérêt général**



Une Association Syndicale Libre de Gestion Forestière, qu'est-ce que c'est ?

Une structure associative de droit privé*, qui regroupe des propriétaires forestiers, dont le but est de constituer des unités de gestion forestière. Une ASLGF peut ainsi assurer, pour le compte des adhérents, tout ou partie de la gestion forestière des propriétés incluses dans son périmètre d'action.

* Lois du 21 juin 1865, du 4 décembre 1985 et du 9 juillet 2001

L'Association Syndicale Libre de Gestion Forestière de la Suberaie Varoise a été créée en 1991, suite aux grands incendies de 1989 et 1990, pour inciter les propriétaires forestiers privés à **rénovier, gérer et entretenir leurs forêts**. En effet, l'abandon de la gestion forestière est l'une des causes majeures de la propagation des incendies.

Son périmètre d'action coïncide avec l'**aire de répartition** du Chêne-liège, dans le Var (massifs des Maures et de l'Estérel, plaine des Maures...)



Comment fonctionne l'ASL Suberaie Varoise ?

C'est une ASL constituée pour une **durée illimitée**, regroupant des propriétaires **volontaires** (qui forment l'Assemblée Générale).

Son **Conseil Syndical** est composé de membres élus parmi les adhérents de l'association et des représentants du Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF), du Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs du Var et de l'Association des Communes Forestières du Var.

Les propriétaires forestiers, membres de l'association, confient à l'ASL Suberaie Varoise la **gestion forestière** de tout ou partie de leurs propriétés pendant 5 ans (durée tacitement renouvelable) et cela, **sans remettre en cause leur droit individuel de propriété**.

Son équipe technique est composée de **3 personnes salariées**.

Ses ressources proviennent des cotisations des adhérents, d'un pourcentage sur les ventes réalisées, des frais de gestion déléguée et de subventions publiques.

Quelles sont les activités de l'ASL Suberaie Varoise ?

L'objectif prioritaire de l'ASL Suberaie Varoise est la **gestion durable des forêts** qu'elle regroupe. Ainsi, elle réalise ou coordonne des opérations telles que :

- La rédaction de **Plans Simples de Gestion** : documents de gestion durable, obligatoires pour les propriétés forestières de plus de 25 ha.
- L'**exploitation** et la **mise en marché des produits forestiers** : liège, bois d'œuvre et bois de chauffage, plaquettes forestières...
- Des **travaux de sylviculture** : coupe d'éclaircie, élagage, taille, démasclage ou levée, rénovation de châtaigneraies, débroussaillage, entretien, reboisement...
- Des **équipements** : pistes de desserte, points d'eau, aménagements cynégétiques.
- Des **travaux de protection** contre l'incendie, en collaboration avec les collectivités locales pour réaliser et entretenir des pare-feu.
- Des **équipements pastoraux** (clôtures, abreuvoirs...), dans le cadre de **conventions de pâturage** entre propriétaires et éleveurs.

L'ASL Suberaie Varoise, c'est aussi :

- ◆ Un lieu de partage de **réflexions** et de **conseils techniques**,
- ◆ Un **interlocuteur privilégié** des administrations et collectivités territoriales,
- ◆ Un **partenaire reconnu** par les nombreuses structures publiques ou privées liées à la forêt,
- ◆ Un organisme qui collabore avec le CRPF pour des **expérimentations forestières** et des **actions d'information**.

